



Service de l'édilité
Constructions

Construction de 3 x 2 villas en résidence principale mitoyenne par le couvert à véhicules, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction de 3 x 2 villas en résidence principale mitoyenne par le couvert à véhicules

Numéro pour consultation eConstruction

5e29c1c8

Requérant et auteur des plans

Sovalco SA

Propriétaires

Myriam Rossi
Philippe Mabillard

Parcelle

20178 du plan 172 MC (cadastre actuel : parcelle 29c du folio RP) au lieu-dit Les Iles / Aproz

Coordonnées

1'116'926 2'589'730

Affectation de la zone

H30 / Zones réservées

Dérogation (s)

art. 115 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 17.03.2025



Service de l'édilité
Constructions

Réfection des balustrades, des balcons de la terrasse et des peintures de façades, Nendaz

Titre du projet de construction

Réfection des balustrades, des balcons, de la terrasse et des peintures de façades

Numéro pour consultation eConstruction

8ba3d226

Requérante et propriétaire

PPE Immeuble Claire-Vue par Moser et Barras Services Immobiliers

Auteur (e) des plans

Frédéric Bourban

Parcelle

221 du plan 4 MC au lieu-dit Prameirâ / Haute-Nendaz

Coordonnées

1'114'442 2'588'757

Affectation de la zone

H80 habitation collective

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 17.03.2025



Service de l'édilité
Constructions

Rénovation, isolation de la toiture avec surélévation de 15 cm, Nendaz

Titre du projet de construction

Rénovation, isolation de la toiture avec surélévation de 15 cm

Numéro pour consultation eConstruction

5de70de0

Requérante et propriétaire

PPE Immeuble Les Jaheux par M. Dominique Theytaz

Auteur (e) des plans

Dominique Theytaz

Parcelle

3629 du plan 37 MC au lieu-dit Les Jaheux / Basse-Nendaz

Coordonnées

1°11'57.89" 2°58'9.812"

Affectation de la zone

H30

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 17.03.2025



Service de l'édilité
Constructions

Construction d'une maison en résidence principale avec pompe à chaleur à géothermie, avec un garage et création d'un chemin d'accès, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction d'une maison en résidence principale avec pompe à chaleur à géothermie, avec un garage et création d'un chemin d'accès

Numéro pour consultation eConstruction

869ada4e

Requérants

Anaïs et Anthony Crettenand

Auteur (e) des plans

Kilian Mariéthoz

Propriétaires

Florianne Martins Soares
Clarisse Glassey par Nadège Fragnière

Parcelles

7438 du plan 23 MC au lieu-dit Les Cârtes/Haute-Nendaz
2239 du plan 23 MC au lieu-dit Les Cârtes/Haute-Nendaz

Coordonnées

1°11'15"260 2°58'9"534

Affectation de la zone

H30 / Zones réservées

Dérogation

art. 115 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 17.03.2025



Service de l'édilité
Constructions

Modification d'un projet d'habitation autorisé avec pose d'une PAC extérieure et installation d'un sauna, d'un réservoir d'eau, d'un dépôt avec son couvert, d'une pergola, d'une serre, d'un montecharge ainsi que l'aménagement d'un textomur, Nendaz

Titre du projet de construction

Modification d'un projet d'habitation autorisé avec pose d'une PAC extérieure et installation d'un sauna, d'un réservoir d'eau, d'un dépôt avec son couvert, d'une pergola, d'une serre, d'un montecharge ainsi que l'aménagement d'un textomur.

Numéro pour consultation eConstruction

4b84f674

Requérante et propriétaire

Jitka Svobodova

Auteur (e) des plans

Emmanuel Lattion

Parcelle

21002 du plan 194 MC (cadastre actuel : parcelle 156 du folio 167) au lieu-dit Le Crevey / Fey

Coordonnées

1°115'133 2°587'276

Affectation de la zone

H80 centre villageois / H30 / Zones réservées

Dérogation

art. 91 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 17.03.2025

Basse-Nendaz, le 14 février 2025

L'Administration communale